

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne 2016

POL 1102-10
Démarches de recherche en science politique
Lundi 14h à 17h

Enseignante : Sylvie Goupil
Local : A 3765
Téléphone : (514) 987-3000 p. 4442
Courriel : goupil.sylvie@uqam.ca
Disponibilité lundi après le cours

DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours vise à initier aux divers aspects de la recherche en science politique – notions de base, étapes, choix à faire, procédures, méthodes – tout en favorisant l'évaluation critique des démarches et des outils présentés. Nous insisterons sur la structure argumentative et sur l'intégration de notions écrites et de mise en forme des rapports de recherche. Le cours a également pour objectifs prioritaires de familiariser aux techniques de collecte des données qualitatives et quantitatives, de contribuer à la maîtrise du langage et des techniques propres à la méthodologie, et enfin de former à l'usage des outils informatiques complexes désormais requis pour la recherche et la gestion documentaires.

OBJECTIFS DU COURS

Un premier objectif du cours est lié à la difficulté d'intégrer des notions souvent abstraites à une pratique concrète de recherche. En effet, à la différence de la plupart des cours à contenu déterminé, la démarche de recherche présente plutôt des façons de faire et d'appréhender les contenus. Les apprentissages visent à répondre à cette volonté d'assurer la meilleure intégration possible de la théorie et de la pratique.

Un deuxième objectif du cours vise à surmonter, par l'intermédiaire des travaux et exercices exigés, le défi lié à la capacité d'abstraction nécessaire à la recherche. Comment passer de la narration à une proposition d'explication ? Comment extraire les données pertinentes de la revue de documentation pour formuler une problématique de recherche ? Comment établir une argumentation ? Voilà autant de particularités auxquelles vous serez confrontés durant la session et durant toutes vos études.

DÉROULEMENT DU COURS

Le cours est d'abord constitué de présentations magistrales de la part de l'enseignante auxquelles s'ajoutent des travaux pratiques. Un certain nombre de textes figurant dans le recueil ainsi que des chapitres de livres devront **obligatoirement** être lus en complément du cours.

CALENDRIER ET THÈMES DES RENCONTRES

12 septembre	➤ Présentation générale du cours
19 septembre	➤ Qu'est-ce qu'une démarche de recherche ?
26 septembre	➤ Les composantes d'une démarche de recherche
3 octobre	➤ Initiation aux outils de la recherche documentaire ➤ Consignes pour le travail d'intégration des acquis (1) en recherche documentaire
10 octobre	➤ Congé de l'Action de grâces
17 octobre	➤ Les composantes d'une démarche de recherche (suite) ➤ Remise du travail d'intégration des acquis (1) ➤ Travail pratique (1) atelier (travail final à remettre le 21 octobre)
24 octobre	➤ Semaine de lecture
31 octobre	➤ Éléments de logique et d'argumentation ➤ Corrigé du travail d'intégration des acquis (1) ➤ Consignes pour le travail d'intégration des acquis (2) développement d'une problématique et d'un cadre d'analyse
7 novembre	➤ Technique de collecte des données : L'enquête par questionnaire
14 novembre	➤ Technique de collecte des données : L'enquête par questionnaire (suite) ➤ Travail pratique (2) atelier (travail final à remettre le 18 novembre)
21 novembre	➤ Technique de collecte des données : L'enquête par entretien
28 novembre	➤ Technique d'analyse des données : L'analyse de contenu ➤ Remise du travail d'intégration des acquis (2) : développement d'une problématique et d'un cadre d'analyse

5 décembre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Technique d'analyse des données : L'analyse de contenu (suite) ➤ Quelques éléments d'épistémologie
12 décembre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelques éléments d'épistémologie (suite) ➤ Révision participative
19 décembre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Examen de fin de session

Matériel requis – Recueil de textes POL 1102 – Sylvie Goupil. Disponible à la COOP-UQAM

Goupil, Sylvie, 2016 (Automne), *Démarches de recherche en science politique. Textes et documents complémentaires au cours.*

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1) Travaux d'intégration des acquis en recherche

- Ils ont pour objectif d'évaluer l'intégration des acquis en ce qui concerne 1) la recherche documentaire ; 2) la capacité d'analyser des documents, de développer une problématique et d'articuler un cadre d'analyse. Une attention particulière sera portée au respect des règles de présentation et à la qualité du français. **Il s'agit d'un travail individuel.**

- 1) Le premier travail consiste en une **recherche documentaire** qui intègre les principaux éléments qui seront présentés lors du cours du 3 octobre portant sur l'initiation à la recherche documentaire. À partir d'une thématique déterminée par l'enseignante, les étudiantes et étudiants devront formuler une question de départ et effectuer une recherche de documents pertinents pour traiter le sujet. Outre les titres des documents recensés, présentés selon les règles en vigueur à l'université, le travail devra préciser la démarche suivie pour constituer la bibliographie. La bibliographie **devra comporter dix (10) titres au minimum, incluant obligatoirement des articles de périodiques scientifiques. Le tout doit être accompagné d'une (1) à deux (2) pages de précisions concernant la démarche suivie : mots clés, bases de données, etc.**

Pointage associé = 15 points

Date de remise : 17 octobre

- 2) Le deuxième travail d'intégration des acquis constitue la suite du précédent. Une fois la démarche de recherche de documents effectuée, les étudiantes et étudiants devront analyser les documents en fonction des premières étapes d'une démarche de recherche. L'évaluation portera sur la capacité d'intégration de ces éléments : **reformuler la question de départ au besoin, qualité de l'analyse de la documentation, capacité à développer une problématique et une question spécifique de recherche, capacité à développer une hypothèse de recherche et à proposer un concept analytique. Cinq (5) à six (6) pages et bibliographie complète. Il s'agit d'un travail individuel.**

Pointage associé = 15 points
Date de remise : 28 novembre

2) Travaux pratiques

- Comme le titre l'indique, ces travaux visent la réalisation d'exercices pratiques. Les exercices ont pour but d'évaluer les habiletés à analyser des documents ainsi que la capacité de repérage des principaux arguments d'un texte. Les exercices sont d'abord travaillés en classe, individuellement ou en petites équipes de deux à trois personnes, sous la forme d'ateliers supervisés par l'enseignante et une assistante ou un assistant. Toutefois, **le résultat écrit, qui est remis le vendredi suivant le cours, constitue un travail individuel.**

- La première session de travaux pratiques vise à évaluer les habiletés à analyser un document. **La forme du travail est une fiche de lecture détaillée.**

Pointage associé = 15 points
Date limite de remise : 21 octobre

- La deuxième session de travaux pratiques vise à évaluer la capacité de repérage des principaux arguments d'un texte. Il s'agira d'identifier l'argumentation déployée par l'auteur.

Pointage associé = 15 points
Date limite de remise : 18 novembre

3) Examen de fin de session à l'examen

- **L'examen de fin de session** porte sur l'ensemble de la matière, incluant les notes de cours et le recueil de textes. Les questions peuvent faire l'objet d'un court développement ou encore nécessiter une réponse plus ciblée faisant l'objet d'une courte explication. Les étudiantes et les étudiants ont droit à leur recueil de textes et à leurs notes de cours. Aucun autre support écrit ou électronique n'est permis. L'examen est complété sur une **base individuelle.**

Pointage associé = 30 points
Date de l'examen : 19 décembre

- **L'exercice préparatoire** : Il a pour but d'aider les étudiantes et les étudiants à procéder à la révision de la matière. Deux semaines avant l'examen de fin de session, un questionnaire type sera remis en classe. Il s'agira de répondre aux questions en utilisant le recueil de textes et les notes de cours. La semaine précédant l'examen, nous procéderons à la correction des questions en classe lors de la révision participative. L'exercice n'est pas noté mais fort utile.

4) **Présence aux cours**

- Compte tenu de l'importance de l'aspect formateur relié à la présence aux cours, notamment en vue de l'examen de fin de session, des points de présence sont accordés.
- Les présences seront prises lors de tous les cours, hormis ceux du 12 septembre (présentation générale du cours), du 10 octobre (congé de l'Action de grâces), du 24 octobre (semaine de lecture, pas de cours) et du 19 décembre (date de l'examen final en classe, on présume donc que tout le monde est présent). Au total, un maximum de dix points sera accordé pour les présences.

Pointage maximum accordé = 10 points

Période d'évaluation : En continu

Concernant les retards de remise des travaux et les reprises

*Tous les travaux remis pendant la session doivent être déposés aux dates indiquées dans le calendrier. **Une pénalité de 0.5 point par jour de retard** sera soustraite de la note obtenue.

**Aucune reprise de travail ne sera autorisée advenant l'obtention de la mention échec pour un travail ou en note finale.

Politique à l'égard du plagiat et de l'emploi des sites web

L'étudiante, l'étudiant, qui emploie sans les citer officiellement les propos d'un auteur, et ce, quelle qu'en soit la provenance (livres, articles, sites web, etc.) et qui ne fournit pas la source de ses références est **passible de la mention échec et ce, sans reprise du travail concerné.**

Selon la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

Toutes les professeures et tous les professeurs et chargées, chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire.

Il est de plus déconseillé de citer des sources tirées de l'Internet, et ce, à moins qu'il s'agisse de sources reconnues comme rigoureuses (ex. périodiques scientifiques en ligne, ouvrage disponible en ligne par l'intermédiaire d'une banque de données électroniques).

BIBLIOGRAPHIE¹

Ouvrages généraux et règles de présentation

- Bouthat, Chantal, 1993, *Guide de présentation des mémoires et thèses*, Montréal, UQAM, 110 p.
- Delwit, Pascal, 2013, *Introduction à la science politique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 308 p.
- Deslandes, Charles, *et al*, 2012, *Guide de méthodologie en science politique : normes méthodologiques et stratégies de recherche destinées aux étudiantes et étudiants de premier cycle*, Montréal, Centre Paulo-Freire, 119 p.
- Goulet, Liliane et Ginette Lépine, 1987, *Cahier de méthodologie, conception et rédaction*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 231 p.

Démarches et étapes de la recherche

- Albarello, Luc, 2007, *Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 207 p.
- Blaikie, Norman, 2010, [2000], *Designing Social Research*, Cambridge, Polity, 298 p.
- Bourdieu, P., J.C. Chamboderon et J.C. Passeron, 2005, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Berlin : New-York, Mouton de Gruyter, 357 p.
- Chabot, Jean-Luc et Nicolas Macarez, 1995, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, P.U.F., 363p.
- De Ketele, Jean-Marie et Xavier Roegiers, 2009, *Méthodologie du recueil d'informations*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 204 p.
- Dépelteau, François, 2000, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 417p.
- Dieu, François, 2008, *Introduction à la méthode de la science politique*, Paris, L'Harmattan, 160 p.
- Ferréol, Gilles et Philippe Deubel, 1993, *Méthodologie des sciences sociales*, Paris, A. Colin, 191p.
- Gauthier, Benoît (sous la direction de) 2009, *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 767 p.
- Giroux, Sylvain et Ginette Tremblay, 2002, *Méthodologie des sciences humaines*, Saint-Laurent (Québec), ERPI, 262 p.
- Grawitz, Madeleine, 2001, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1019 p.
- Grinschpoun, Marie-France, 2012, *Construire un projet de recherche en sciences humaines et sociales. Une procédure de mise en lien*, Paris, Enrick B. Éditions, 78 p.
- Loubet Del Bayle, Jean-Louis, 1991, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 240p.
- Mace Gordon et François Petry, 2010, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Bruxelles, De Boeck, 134 p.

¹ Vous noterez que certains titres se retrouvent dans plus d'une catégorie car ils couvrent les démarches et les techniques.

- Moses, Jonathon W. & Torbjørn L. Knutsen, 2007, *Ways of Knowing. Competing Methodologies in Social and Political Research*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 330 p.
- Olivier, Lawrence, Guy Bédard et Julie Ferron, 2005, *L'élaboration d'une problématique de recherche*, Paris, Harmattan, 94 p.
- Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 256 p.

Logique et argumentation

- Blackburn, Pierre, 1994, *Logique de l'argumentation*, Québec, Éditions du renouveau pédagogique, 494p.
- Busino, Giovanni, 2011, « Qu'est-ce que la preuve dans les sciences humaines ? », dans *Le travail sociologique. Du concept à l'analyse*, sous la direction de Charles-Henry Cuin & Patrice Duran, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, p.157-172.
- McInerney, Dennis, 2005, *La logique facile : réfléchir, argumenter, convaincre*, Paris, Éditions Eyrolles, 141 p.

Techniques de collecte et d'analyse des données

- Angers, Maurice, 2005 [1996], *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Anjou, Québec, CEC, 198 p.
- Bardin, Laurence, 2007 [1977], *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 291 p.
- Blanchard, Philippe et Thomas Ribémont, 2002, *Méthodes et outils des sciences sociales. Innovation et renouvellement*, Paris, L'Harmattan, 169 p.
- Desanti, Raphaël et Philippe Cardon, 2010, *Initiation à l'enquête sociologique*, Rueil Malmaison, Éditions ASH, 161 p.
- Deshaies, Bruno, 1992, *Méthodologie de la recherche en sciences humaines*, Laval, Éditions Beauchemin ltée, 400 p.
- Droesbeke, Jean-Jacques et Ludovic Lebard (sous la direction de), 2001, *Enquêtes, modèles et applications*, Paris, Dunod, 578 p.
- Grawitz, Madeleine, 2001, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1019 p.
- Guittet, André, 2008, *L'entretien, techniques et pratiques*, Paris, Armand Colin, 219 p.
- Jones, Russel A., 2000, *Méthodes de recherche en sciences humaines*, Paris, Bruxelles, De Boeck Université, 332 p.
- Juan, Salvador, 1999, *Méthodes de recherche en sciences sociohumaines*, Paris, P.U.F. 269 p.
- Lacasse, Jocelyne, 1991, *Introduction à la méthodologie utilisée en sciences humaines*, Québec, Éditions Études vivantes, 297 p.
- Lebaron, Frédéric, 2006, *L'enquête quantitative en sciences sociales. Recueil et analyse des données*, Paris, Dunod, 182 p.

- Moscovici Serge et Fabrice Buschini, (sous la direction de), 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, P.U.F., 476 p.
- Mucchielli, Alex, 1991, *Les méthodes qualitatives*, Paris, P.U.F., 126 pages.
- Paugam, Serge (Sous la direction de), 2010, *L'enquête sociologique*, Paris, P.U.F., 458 p.
- Robert, André D. et Annick Bouillaguet, 1997, *L'analyse de contenu*, Paris, P.U.F., 127 p.
- Selz, Marion et Florence Maillachon, 2009, *Le raisonnement statistique en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 312 p.

Épistémologie, approches et tendances méthodologiques

- Bourdieu, P., J.C. Chamboderon et J.C. Passeron, 2005, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Berlin : New-York, Mouton de Gruyter, 357 p.
- Chabot, J.-L., 2006, *Introduction aux sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 140 p.
- Chalmers, Alan F., 1990, *Qu'est-ce que la science ? Récents développements en philosophie des sciences : Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*, Paris, Librairie générale française, 286 p.
- Chalmers, Alan F., 1991, *La fabrication de la science*, Paris, Éditions la Découverte, 166 p.
- Feyerabend, Paul, 1988 [1979], *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Seuil, 349 p.
- Fourez, Gérard, 1974, *La science partisane*, Gembloux Duculot, Collection S, 176 p.
- Fourez, Gérard et Marie Larochelle, 2009, *Apprivoiser l'épistémologie*, Bruxelles, De Boeck, 183 p.
- Habermas, Jürgen, 1990 [1973], *La technique et la science comme "idéologie"*, Paris, Gallimard, 211 p.
- Habermas, Jürgen, 1976, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 386 p.
- Hamel, Jacques, 1997, *Précis d'épistémologie de la sociologie*, Paris, L'Harmattan, 258 p.
- Kuhn, Thomas S., 1983 [1972], *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 284 p.
- Olivier, Lawrence, Guy Bédard et Jean-François Thibault, 1998, *Épistémologie de la science politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 210 p.
- Sarin, Élisée, 2011, *Épistémologie fondamentale appliquée aux sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 138 p.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.